

Les expositions

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 549

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie à plusieurs. — Le Petit Courrier vit encore. Tant mieux ! Compréhendez les raisons d'intérêt général qui motivent certaines réclamations à son sujet, nous nous efforcerons d'être encore plus discrètes et concises afin de ne pas occuper une place qui pourrait être plus utilement employée. Les derniers N°s du journal prouvent que ces résolutions sont déjà mises en pratique. Voyez comme tout s'arrange si chacune veut bien se montrer seulement un peu tolérante ! Pour ma part, je crois que ce Courrier a son importance du fait qu'il permet de dire ce qui, autrement, resterait sous le boisseau.

Voicei pourquoi je reprends la plume : Ayant assisté ces temps derniers à plusieurs assemblées féminines j'ai été frappée (une fois de plus) du peu de soin que nos oratrices romandes prennent de leur voix. Les idées sont excellentes, le style du discours châtié, mais la voix, au lieu de faire valoir cette richesse, la dévalorise. Il y a naturellement des exceptions. Et vous savez à qui je pense en faisant cette restriction. Mais si l'on écoute les étrangères parler avant ou après les Suisses, il faut bien reconnaître que celles-ci sont, en général, en état d'infirmité. Pourtant une élocution nette et une voix bien timbrée que l'on écoute par force et agrément, sont des agents essentiels pour la défense des idées.

Si je me permets cette observation c'est, croyez-le bien, dans le seul intérêt de nos oratrices. Car il y a aussi le danger de l'usage des cordes vocales et des poumons, lesquels se fatiguent plus vite lorsqu'on ne sait pas se servir de son instru-

ment. Je peux dire cela par expérience, et avec mélancolie, car j'ai négligé les soins que je préche aujourd'hui et, sans avoir pratiqué l'art de l'éloquence, je n'ai plus qu'une pauvre voix fêlée...

Jacqueline S. à S. B. (N° 548). — Merci de la réponse que vous voulez bien m'en faire, mais permettez-moi, et bien que vous ne vous soyez pas adressée à moi à ce sujet, de vous dire que je désapprouve entièrement ce que vous écrivez à M.-P. (même numéro). En effet, vous glorifiez les femmes de ce qu'elles acceptent de travailler à de bas salaires pourvu qu'elles travaillent, et blâmez les hommes de ne pas en faire autant ; mais savez-vous bien où ceci va nous conduire ? A une dégringolade générale des salaires, dont les femmes seront les premières à souffrir, à ces paies de misère, avec lesquelles il n'est pas possible de vivre, et que l'on ne peut assez stigmatiser ! Le trouve, moi, au contraire, qu'il faut du courage pour refuser du travail mal payé, quand on a peut-être faim, parce que l'on se dit que cela va entraîner des salaires encore plus bas, non seulement pour moi, mais pour les autres !

Une vieille suffragiste à deux courriéristes (N° 548). — Je puis répondre bien facilement aux questions que posent deux lectrices dans votre dernier numéro. A celle à laquelle on objecte qu'il y a des femmes votantes, les hommes délaissent bien davantage encore les scrutins que maintenant, je cite les expériences faites à Genève, dans l'Eglise nationale d'abord, où depuis trente ans que les femmes votent, l'on n'a pas du tout vu les votations et élections tomber en quenouille ; aux élections de prud'hommes et-

suite, où nous avons noté un grand nombre d'hommes qui n'auraient jamais eu auparavant l'idée de participer à ces élections, qui y accompagnaient leur femme et votaient en même temps qu'elle.

Quant à la « suffragiste perplexe... et tiède », qui a peur d'être mêlée aux bagarres d'un Grand Conseil déchainé, je ferai remarquer que ce sont justement les Parlements où ne siègent pas de femmes, qui se laissent aller à ces violences, dont on n'entend jamais parler dans les annales des Chambres scandinaves ou anglo-saxonnes. Et je lui citerai la déclaration d'un parlementaire de la Nouvelle-Zélande — déclaration que nous utilisons beaucoup autrefois, aux débuts de notre propagande, assurant que, depuis que les femmes votent, « les batailles et les propos licencieux ont entièrement disparu au moment des élections ».

G. -Genève) à une suffragiste perplexe. — Pour vous rassurer, et réchauffer du même coup vos convictions suffragistes refroidies par la crainte des mœurs parlementaires de certains de nos députés ! je vous rapporterai le mot de l'un d'eux qui, à la suite d'une séance du Grand Conseil aussi houleuse que celle à laquelle vous faites allusion, me déclara spontanément qu'il avait beaucoup pensé à moi au moment où ses collègues semblaient être prêts à en venir aux mains ! Et comme je le remerciais ironiquement de m'associer en pensée à cette bagarre ; il me répartit très sérieusement ceci : « J'ai, pensé à vous, parce que j'ai senti que si des femmes siégeaient parmi nous, jamais, mais JAMAIS, nous n'oserions nous conduire de la sorte ! »

Et que nous n'oublions pas enfin de signaler la plaquette signée Noëlle Roger, qui vient de paraître à l'occasion des vingt ans de cette institution, et qui en donne l'idée la plus complète en revenant toujours à sa noble devise : « servir ».

M.-L. PREIS.



Les Expositions

A l'Ecole Ménagère de Genève

Plus tôt que de coutume, et de nouveau, cette fois, dans ses propres locaux, plus accessibles que ceux de l'an passé, plus familiers, l'Ecole ménagère de la rue Rousseau a ouvert ses portes aux familles des élèves, aux amis, au public curieux, à la presse.

Travaux de l'année, synthèse de tant d'heures où ces jeunes filles, penchées sur leur ouvrage, songeaient à l'épreuve de juin... Sans être spécialiste en la matière, comment ne pas s'intéresser à cette manifestation ? On traverse des salles coquettement fleuries. Ici, les amateurs, les apprenties couturières, un minimum d'heures par semaine, un joli résultat pourtant. Et puis, on suit, de leur première année d'apprentissage les élèves régulières, à travers tous les degrés, jusqu'au suprême achèvement de tout ce qu'elles ont acquis : à la classe de perfectionnement. Travail toujours probe déjà dans les classes de débutantes, ici, c'est vraiment la maîtrise. D'ailleurs, ces vêtements où la mode actuelle s'épanouit en formes variées, en ornements qui exigent à la fois de l'adresse et du goût, ils ne sont plus destinés à la jeune ouvrière elle-même, mais on les a commandés ; commandés par des clientes, comme à de vraies couturières, cette ravissante robe du soir rose à taille courte et cette blanche, superbe dans son ampleur, et tant d'autres, riches ou sobres, qui retiennent l'admiration.

Mais il serait injuste de passer sous silence le domaine réservé à la broderie, un des attraits de cette exposition, de même que la lingerie, si différente de celle d'autan qu'on pourrait définir l'une : la brave ménagère et l'autre : la princesse. L'espace limité nous empêche d'en dire plus long.

M.-L. P.



Les suffragistes genevoises et l'Exposition Nationale.

Assemblée pleine de cordialité et d'entrain que cet a été à réunir le 5 juin dans les locaux fleuris de la rue Etienne-Dumont, les membres de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin et un public intéressé par les questions traitées.

Mlle Gourd, qui présidait, a d'abord présenté un rapport nourri sur la très grande activité du Comité durant le dernier exercice ; organisation de séances mensuelles et de cours qui servent aussi bien à la propagande qu'à l'éducation civique des futures citoyennes ; cueillette de signatures, tant pour l'initiative constitutionnelle que pour une pétition féminine qui l'accompagne ; relations avec les autres organisations féminines de Genève, comme avec les Sociétés nationales féministes ; enquête sur la proportion des femmes membres de Commissions officielles, soirées récréatives, etc., etc. Puis, après une brève partie administrative consacrée aux finances, à l'élection du Comité et à la réélection de la présidente, Mme Prince a fait un récit très vivant de la récente rencontre des suffragistes suisses à Brugg ; et enfin Mme Leuch, présidente centrale, a donné une causerie fort poétique sur la participation féminine à l'Exposition de Zurich. S'étendant de beaux clichés, dont quelques-uns en couleur, la conférencière a prononcé son auditoire captivé sur les deux rives de l'Exposition, s'arrêtant dans les diverses halles où se montre l'activité féminine, et abouissant au Pavillon de la femme suisse, dont elle a décrit la décoration ingénieuse, les figures symboliques et les inscriptions suggestives de toutes les réclamations que formulent les femmes désireuses de devenir de véritables citoyennes. Un tel animé a terminé cette Assemblée réussie en tous points.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.



1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

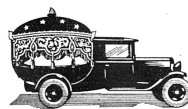
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



La rencontre des Présidentes des „Frauenzentralen“

(Suite de la 1^{re} page.)

Le coût de la vie.

Après un cordial repas en commun, sans discours et sans place d'honneur, la séance reprit avec un exposé, comme toujours abondamment documenté de Mme Schönerer (Bâle), membre de la Commission fédérale des prix, sur le coût de la vie. On sait que les Sociétés féminines réclament un dégrèvement des graisses et des huiles nécessaires à l'alimentation, et proposent en compensation un impôt sur la bière, auquel le Conseil Fédéral se refuse, craignant de faire diminuer la consommation de cette boisson. Et pourtant la Suisse est, paraît-il, le pays où les boissons les plus alcooliques sont le moins imposées ! Il faudrait des compétences plus spéciales que celles que nous possédons pour discuter en connaissance de cause ce problème économique si complexe, qui à notre modeste avis, résulte d'une politique douanière générale désastreuse, et de l'influence exercée à Berne par les puissantes organisations de producteurs, dont on écoute avec trop de complaisance les insatiables demandes de subventions. Mais quoi ! ne sommes-nous pas en état marqué de guerre économique, qui fait agir toutes les nations au rebours du bon sens, et les oblige à tourner désespérément dans un cercle vicieux pour le plus grand dam du pauvre consommateur !...

Service complémentaire féminin.

La dernière question à l'ordre du jour, et sur laquelle chacune était avide de précisions, était celle de ce service complémentaire féminin pour la défense du pays, que nous mentionnions plus haut. De nouveau, chaque Frauenzentrale a rendu compte de ce que, dans ce domaine spécial, elle avait déjà pu faire et organiser, soit en s'efforçant de concert avec la Croix-Rouge et les Samaritains de mettre sur pied des cours sanitaires supplémentaires, soit en relations avec les autorités militaires cantonales, en coordonnant et en groupant les nombreuses inscriptions des bonnes volontés que l'appel, peut-être prématuré, du Conseil Fédéral a fait surgir en nombre avant que les dispositions précises fussent prises. De tous les exposés faits sur ces points, il nous a paru que c'était à Berne, à Bâle, et surtout à Zurich que l'organisation la plus complète avait été réalisée. En contact étroit avec l'autorité militaire, le Frauenbund bernois reçoit et classe toutes les inscriptions féminines, organise les cours sanitaires nécessaires, et de plus étudie les possibilités de création de cuisines de secours au cas où gaz et électricité viendraient à manquer, et établit des listes de personnes disposées à rece-

voir, en cas d'évacuation, des Confédérés, réfugiés de cantons plus exposés. Bâle, depuis septembre 1938 en relations avec l'hôpital, a fait de la propagande en faveur des cours sanitaires spéciaux, et a fourni 2 aides aux autorités militaires qui ont travaillé pour le classement des inscriptions volontaires, en réponse au questionnaire officiel cantonal. Zurich également a fait de la propagande pour des cours sanitaires qui ont réuni 400 participantes, généralement complètement inexpérimentées, mais qui, grâce à leur régularité et à leur zèle, constituent actuellement un personnel de réserve suffisant pour les établissements hospitaliers, en cas de mobilisation du personnel régulier. Et en second lieu, et sitôt l'appel du Conseil Fédéral paru, une Commission spéciale a été formée, qui obtint des autorités militaires l'ouverture d'un petit bureau officiel, mis gratuitement par l'Etat à la disposition des Sociétés féminines, dans lequel deux aides volontaires reçoivent les inscriptions pour tout le canton, classent les réponses au questionnaire cantonal, pour la rédaction duquel le concours des femmes a été fort utile, et fournissent les renseignements nécessaires à toutes celles qui ne voient pas très clair dans les diverses dispositions de l'ordonnance fédérale sur le service complémentaire. Genève, beaucoup moins avancée en ce domaine que ses collègues alémaniques, indiqua cependant qu'une Commission spécialement chargée d'étudier cette question venait d'être constituée sous la présidence de Mlle J. M. de Morsier, Commission qui avait également pris contact avec le Département militaire, auquel elle espérait pouvoir fournir une aide de même ordre qu'à Berne, Bâle ou Zurich.

A Genève, l'an prochain ?...

L'heure s'avancant, il fallut en raison des départs dans toutes les directions, écouter les dernières discussions et communications, et la représentante de Genève eut tout juste le temps de formuler l'invitation à tenir dans cette ville la réunion de 1940. Souhaitons que les circonstances permettent à nos Confédérées d'accepter cette invitation, et souhaitons que nombreuses soient les Romandés qui profitent de cette occasion pour se renseigner sur le travail accompli par les Centrales d'autres cantons. Il y a, en effet, et indépendamment du plaisir des relations personnelles, beaucoup d'utiles suggestions à rapporter de rencontres comme celles-là, et l'exemple de ce travail pratique, bien organisé et méthodiquement accompli par ces Fédérations cantonales, est certainement pour nous toutes, — et quand bien même bon nombre de ces tâches incombent déjà chez nous à d'autres groupements spécialement constitués à cet effet — un précieux encouragement.

E. Gd.

Les vingt ans de l'Ecole d'études sociales de Genève

Il n'arrive pas à toutes les institutions de pouvoir fêter leur majorité dans cette joie des progrès réalisés et cette foi dans l'avenir, qu'autouriser l'extension et la valeur reconnue de l'Ecole d'études sociales.

La commémoration du 10 juin fut une manifestation qu'on n'oubliera pas. Elle eut lieu d'abord

parents, avaient vécus, et elle s'éteignit paisiblement le 17 février 1898.

Ce fut un deuil général. Sept ans plus tard, son image, sculptée dans le marbre, était solennellement dévoilée au Capitole de Washington, tandis que le Sénat et le Congrès interrompaient leurs séances pour commémorer le grand lutteur, la grande bienfaitrice, et la remercier de ce qu'elle avait fait « pour la femme, la famille, la patrie ».

M.-L. PREIS.